

Villepinte, le 3 novembre 2020

à M. le Recteur Daniel AUVERLOT
Rectorat de Créteil.
s/c du Chef d'établissement
et transmis par voie syndicale

Objet : Grève du personnel du lycée Jean Rostand du mardi 3 novembre

Nous, personnels du lycée Jean Rostand (Villepinte), réuni-e-s ce jour mardi 3 novembre en Assemblée Générale à 8 heures, avons voté la grève à une très large majorité. Nous considérons que cette rentrée ne peut pas se dérouler normalement en raison d'**un protocole sanitaire inapplicable et très insuffisant au sein de notre lycée.**

Cette décision fait suite à nos demandes du 02 novembre concernant la mise en place d'un protocole sanitaire suffisant, ainsi qu'à celle du 31 août 2020, dans laquelle nous vous alertions déjà sur le caractère paradoxal de la baisse des exigences du protocole sanitaire. **Tous nos courriers sont restés sans réponse.**

À ce jour, nos inquiétudes à propos de la crise sanitaire sont toujours les suivantes :

- Nous constatons qu'**aucune baisse d'effectif d'élèves n'a été prévue.** Or, même si le protocole sanitaire prévoit la distance sociale, le maintien des effectifs complets n'en permet pas la pratique. Dans la publication du rapport du Conseil scientifique du 26 octobre 2020, il est écrit que : « *Les adolescents de 12 à 18 ans semblent avoir la même susceptibilité au virus et la même contagiosité vers leur entourage que les adultes.* ».
- **La réforme du lycée** - dont nous demandons l'abrogation - **et les groupes de spécialités ne permettent pas de limiter le brassage des élèves.** En effet, il est impossible d'attribuer une salle de classe à un groupe d'élèves puisque le groupe classe n'a plus de réalité au lycée.
- **L'architecture du bâtiment ne permet pas une aération suffisante** : toutes les fenêtres ne s'ouvrent pas entièrement. De plus, à cela s'ajoute la baisse des températures qui peut également avoir une incidence sur la santé des élèves et du personnel.
- **Le nombre insuffisant d'agent-e-s présent-e-s au lycée**, lié à l'absence de quatre membres du personnels, ne permet pas la désinfection du réfectoire et des salles de cours c'est à dire le respect du protocole sanitaire minimal.

Nous considérons que tous ces points conduisent à **la mise en danger des élèves et des personnels de l'établissement.** Nos inquiétudes rejoignent celles déjà exprimées par les parent-e-s d'élèves et leurs représentant-e-s à maintes reprises. La présence des élèves dans l'établissement nous paraît indispensable car l'apprentissage à distance a montré ses limites lors du confinement précédent. Néanmoins, nous exigeons que cet accueil se fasse dans des conditions sanitaires et pédagogiques décentes, ce qui signifie, dans ce contexte, la mise en place de demi-groupes.

Nous avons apporté hier à notre direction une proposition claire et fonctionnelle. **Il s'agit de diviser les effectifs en deux groupes A et B, et d'assurer les cours à ces groupes en alternance quotidienne. Cette solution est la plus pertinente pour assurer la distanciation sociale à l'intérieur des classes et limiter le brassage dans tous les espaces collectifs de l'établissement. Ce protocole permettrait également un réel suivi pédagogique des élèves, contrairement à l'enseignement à distance qui a très vite prouvé ses limites l'an passé.**

Nous réagissons aujourd'hui à une urgence liée au contexte sanitaire, mais les difficultés auxquelles nous faisons face sont intimement liées au **manque de moyens humains et financiers** alloués à l'établissement par le rectorat pour travailler dans de bonnes conditions, dans l'intérêt des élèves et des personnels. A ce jour, nous vous rappelons que les postes d'assistant-e social-e et de psyEN n'ont toujours pas été pourvus au lycée Jean Rostand.

Sans réponse favorable à nos demandes, nous sommes déterminé-es à nous mobiliser, et à suspendre si nécessaire nos enseignements.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre plus grande considération.

Les personnels du Lycée Jean Rostand réuni-e-s en Assemblée Générale
avec les sections Sud Education et SNES.